

CĂTĂLINA MIHALACHE\*

**POLITIQUES CULTURELLES, PRATIQUES SOCIALES,  
EXERCICES IDENTITAIRES : FESTIVITÉS SCOLAIRES  
EN ROUMANIE AU VINGTIÈME SIÈCLE**

Les pratiques commémoratives du milieu scolaire appartiennent à ce qu'on pourrait appeler, dans les termes des dernières décennies, « le curriculum caché » – une forme d'apprentissage tout aussi consistante que les leçons ou les examens formels, mais à des enjeux académiques apparemment insignifiants. Elles ne fixent pas d'informations vérifiables, mais des émotions, attachements, attitudes, options identitaires et des formes d'expression consensuelles. Les connaissances « scientifiques » véhiculées à cette occasion ne dépassent pas, d'habitude, le contenu normal d'une leçon d'histoire, se limitant à le résumer et à le confirmer du point de vue social. Conçues pour éduquer les élèves, en réalité ces manifestations commencent par discipliner les éducateurs et ont comme finalité d'offrir à la communauté entière un modèle de conduite civique. Les convictions qu'elles affichent et entretiennent, les opinions publiques qu'elles valorisent et l'exercice social qu'elles amènent de manière régulière dans la vie de l'école sont les véritables motivations de la célébration, et non l'événement historique proprement dit.

Dès le XIXe siècle, l'école a été directement invitée à organiser de telles activités commémoratives, en fournissant, à la fois, des effectifs massifs de public docile et des acteurs présents dans toutes les étapes d'une fête nationale. Chaque communauté scolaire pouvait générer, à échelle réduite, mais en respectant l'hierarchie institutionnelle et les prestiges locaux, sa propre fête. De telles expérimentations, destinées à un public restreint, insistaient sur la rigueur scénique et sur le message éducatif-civique. De cette manière, l'école a réussi à conserver l'essence de l'hommage dû aux événements et aux personnages mémorables, même dans des conditions des plus difficiles<sup>1</sup>. L'ambiance de ces fêtes s'est prouvée extrêmement attractive et a survécu à des évolutions historiques bouleversantes.

Dans n'importe quelle école, le 24 janvier reste même aujourd'hui *le jour de l'union*, et les enseignants doivent organiser au moins un événement collectif lié à l'histoire de l'élection du prince régnant Al. I. Cuza (Alexandre-Jean Cuza). Mais, toujours à *l'union* fait référence la fête nationale célébrant la date du 1<sup>er</sup> décembre 1918.

---

\* Chercheuse à l'Institut d'Histoire « A. D. Xenopol » de Iași.

<sup>1</sup> Le 24 janvier 1938, un observateur attentif notait dans son journal: « L'anniversaire de l'Union des Principautés Roumaines a eu lieu seulement dans les écoles. Au centre de la ville on n'a plus chanté et dansé la Ronde de l'Union ». En 1943, à la même date, il notait que l'union a été « célébrée en silence par les Roumains. La famine, la misère provoquées par la guerre, auxquelles s'ajoute le grand nombre de blessés et de pertes de vies humaines, tout ça fait que le peuple roumain soit triste. Seulement par ci, par là, dans les écoles, on a chanté et dansé la Ronde de l'Union » (G. T. Kirileanu, *Însemnări zilnice. 1906-1960* [Notes quotidiennes. 1906-1960], édition soignée par Constantin Pangrati, Bucarest, Albatros, 2004, p. 188, 207).

Cette répétition commémorative crée encore assez de confusions. En effet, beaucoup d'élèves semblent avoir des incertitudes en ce qui concerne ces unions répétées et les célébrations correspondantes. Il est possible que justement l'insistance des enseignants<sup>2</sup> ait contribué, en définitive, à entretenir ces imprécisions de mémorisation. Pour combattre ces insuffisances, les professeurs, les élèves et les auteurs de livres scolaires ont été menés à rivaliser dans l'exercice de quelques schémas narratifs des plus concis qui transforment l'histoire en simple calendrier annoté. Mais l'effet semble être le contraire, car, en éliminant presque totalement l'explication, l'information perd sa justification et son statut de support de la mémorisation.

En observant avec moins de rigidité les leçons « sur l'union » qui expliquent du point de vue historique les deux commémorations, on peut voir que les élèves rencontrent un obstacle supplémentaire, car il leur est difficile de réduire le jour du 1<sup>er</sup> décembre à une personne emblématique. Les autres unions sont plus faciles à retenir et exprimer puisqu'on peut les évoquer, à la rigueur, par la simple invocation des deux grands et distincts personnages historiques, Michel le Brave et Alexandre-Jean Cuza.

L'idée de célébrer un événement par la simple reprise d'une leçon d'histoire semble décevoir également les enfants et les adultes car la fête et l'apprentissage<sup>3</sup> se nuisent réciproquement. Le spectacle se transforme dans une autoconsidération, ce qui contredit les attentes générales, de sortir de la routine d'une journée banale d'école. Le scénario minimal pour une telle festivité est devenu, le long du dernier siècle, une composante non disputée du patrimoine scolaire. Ce scénario commence par le discours du directeur sur « l'importance du jour », continue avec une série de chansons patriotiques ou folkloriques et par des poésies dédiées à l'événement – éventuellement une « saynète », petite pièce de théâtre – et finit avec la bien connue « Ronde de l'Union » ; celle-ci est dansée par la plupart des personnes présentes, en annulant comme ça la différence initiale entre le public et les acteurs, entre « la direction » et les subordonnés. Indispensable aux cérémonies publiques du 24 janvier, « la ronde » a été transférée aussi vers la célébration de la fête du 1<sup>er</sup> décembre. Ce n'est pas seulement une contagion récente. Même avant la réalisation effective des grands actes de l'union de 1918, les gens exprimaient ainsi leur besoin de solidarité.

Pour comprendre comment les rituels définitoires de cette célébration se sont-ils cumulés dans le temps, nous devons rappeler les interventions décisives – mais non exclusives – du ministre Spiru Haret<sup>4</sup>. Le spécifique haretien consistait dans

<sup>2</sup> Par exemple, à la session de juin 2002 de l'examen national de capacité (C.É.P.), à l'épreuve écrite de l'Histoire des Roumains, les élèves finissant le collège devaient différencier avec précision tous les trois moments historiques encadrés normalement dans l'histoire de l'union des Roumains. Le sujet II.1. demandait aux élèves de compléter correctement la proposition : « En 1600, Michel le Brave a mis sous la même direction la Valachie, la Transylvanie et ... » (5 points). Le sujet V demandait : « Présentez deux facteurs qui ont favorisé l'union réalisée, en 1859, par la double élection d'Alexandre-Jean Cuza et mentionnez deux conséquences de cet événement sur la situation intérieure des Principautés » (12 points). Et le dernier sujet, de composition (noté avec 16 points sur un total de 100), demandait aux candidats : « Présentez, en 1-2 pages, le renforcement de l'État national unitaire roumain, en faisant référence : au moment final (cadre d'organisation, mois, an) de l'union de chaque province – la Bessarabie, la Bukovine et la Transylvanie – à la Roumanie; à la réforme politique et à la réforme économique réalisée jusqu'en 1923 ; aux trois stipulations de la Constitution de 1923 ». Pratiquement, un tiers de la note finale représentait l'appréciation de la correcte connaissance des unions roumaines, la plus politisée et étatisée que possible.

<sup>3</sup> Dans son sens punitif, répétitif, de mémorisation surveillée, aux enjeux scolaires mesurables, « l'apprentissage » est une activité fatigante et qui exclut totalement les suggestions ludiques. La dissociation entre « leçon » et « fête » illustre, de la manière la plus convaincante, la différence entre la dimension normative et celle formative de l'école.

<sup>4</sup> Ministre des Cultes et de l'Instruction Publique entre les années 1897-1899, 1901-1904 et 1907-1910.

l'encouragement constant « des activités extrascolaires », groupées surtout dans la zone de l'enseignement primaire et notamment dans le milieu rural. Sa politique scolaire était animée par un généreux idéal de civilisation et activation du monde des villages et des artisans des villes. Elle se proposait d'encourager par toutes les voies non seulement « le bon élève », mais surtout « le bon citoyen »<sup>5</sup>, enthousiasmé par les valeurs nationales et capable de les entretenir dans son propre horizon de vie. L'enseignement de l'histoire avait le but explicite de convaincre, de confirmer la valeur d'une identité collective, de la diffuser sous des formes attrayantes, voire exubérantes.

Dans la circulaire ministérielle de 1897, pour « l'éducation patriotique des écoliers et la fête de 10 Mai », Haret accordait totale autorité à une pratique déjà familière, mais pas encore enregistrée sous son aspect normatif : « je désire que nous établissons aussi, dès cette année, la coutume des fêtes patriotiques dans les écoles »<sup>6</sup>. Le jour du 10 mai lui semblait le plus adéquat, étant un symbole cumulatif de plusieurs événements : « l'intronisation », « l'indépendance » et la « proclamation du Royaume ». Le ministre n'a pas imposé des programmes-standard, mais a recommandé que les fêtes contiennent des chansons patriotiques, des conférences publiques et, le plus possible, « des pèlerinages à des endroits historiques ». Pratiquement, la circulaire n'innovait que par la transformation de certaines formes de célébration déjà connues dans des activités obligatoires. Confiant dans la dose d'inventivité et conformisme des futurs « acteurs », le ministre leur accordait quelque espace de manœuvre pour l'identification des meilleurs moyens, convaincu que les enseignants allaient respecter de toute façon leur mission formatrice, à savoir de déterminer chez les enfants « une plus grande appréciation des événements importants de notre histoire, par rapport à ceux de l'histoire des autres peuples [...] ». Haret avait expressément demandé aux éducateurs : « *efforcez-vous de les convaincre que leur pays est le meilleur pays, que leur peuple est le plus courageux, le plus noble, le plus énergique de tous les peuples. Ne craignez pas de faire des excès là-dessus; si loin que vous alliez, mieux ce sera. Essayez aussi de faire imprimer profondément dans l'esprit des jeunes que l'époque où nous vivons est une des plus grandes époques de notre histoire; que notre Souverain est un des plus grands de tous ceux qui aient occupé jusqu'à présent le Trône du pays, que jamais le peuple roumain n'a eu une meilleure et exacte conscience de sa valeur; [...] que jamais n'a-t-il occupé une plus haute position parmi les peuples de l'Europe [...]. Lutte pour ne pas laisser s'enraciner dans leur esprit l'habitude de trouver du mal dans tout ce qu'ils voient et tout ce qui les entoure dans leur pays (s.p.n. C.M.)* »<sup>7</sup>.

<sup>5</sup> Ces formulations paraphrasent le titre de la plus significative investigation à ce sujet, l'ouvrage de Mirela-Luminița Murgescu, *Între „bunul creștin” și „bravul român”. Rolul școlii primare în construirea identității naționale românești (1931-1878)* [Entre « le bon chrétien » et « le brave Roumain ». Le rôle de l'école primaire dans la construction de l'identité nationale roumaine (1831-1878)], Iași, Editura A'92, 1999. Bien qu'elle analyse un segment temporel antérieur à celui qui nous intéresse directement, Mirela Murgescu propose un système d'interprétation et une ouverture méthodologique extrêmement profitables pour notre recherche (voir, par exemple, *Introducere. Identitate națională, memorie colectivă și școală primară* [Introduction. Identité nationale, mémoire collective et école primaire], dans *ibidem*, p. 9-15).

<sup>6</sup> Ne nous laissons pas séduits par la formule ministérielle du début absolu – « dès cette année » – car elle privilégiait la volonté du décideur au détriment de la réalité courante. Les fêtes patriotiques occasionnelles étaient depuis longtemps connues dans les écoles roumaines, sans être toutefois « réglementées ». Après l'émission de cet acte, non plus, les cérémonies dédiées au jour du 10 mai ne sont pas devenues tout de suite et spontanément l'obligation annuelle de chaque école.

<sup>7</sup> Voir *Circulara ministerială nr. 3253 din 22 aprilie 1897 către licee, gimnazii, universități, etc. pentru educația patriotică a școlărilor și serbarea de 10 mai* [Circulaire ministérielle nr. 3253 du 22 avril 1897 adressée aux lycées, collèges, universités etc. pour l'éducation patriotique des élèves et la célébration de la fête du 10 mai], dans *Operele lui Spiru C. Haret, publicate de comitetul pentru ridicarea monumentului său*

Le texte faisait référence aux écoles secondaires, fréquentées par le pourcentage réduit des élèves capables (du point de vue matériel et intellectuel) de continuer leurs études au-delà du niveau élémentaire. L'année suivante la stipulation a été étendue au niveau des écoles primaires aussi<sup>8</sup>. L'ordre apparemment inverse des circulaires montre que, dans la vision des gouvernants, les fêtes étaient un instrument formatif éprouvant<sup>9</sup> et non une occasion à peu près désuète d'activer les plus petits, comme il pourrait paraître plus d'un siècle après.

Apparemment surpris par le succès de son initiative, le ministre concluait, après l'analyse des informations venues du pays, que « la fête scolaire du 10 Mai a été une réussite parfaite [...]. Elle a été une fête générale à laquelle dans beaucoup de localités s'est associée toute la population »<sup>10</sup>. Observant les résultats, il a adopté un ton plus impératif qui masquait les intentions coercitives, sous la devise du respect de la volonté populaire: « quand une simple recommandation, comme la circulaire du 22 avril, bénéficie d'un tel accueil dans presque toutes les villes et les bourgs et jusqu'aux villages les plus lointains, c'est la meilleure preuve que l'idée vient au moment opportun. *C'est pourquoi le Ministère prendra des mesures pour que la fête du 10 Mai devienne une fête permanente* (s.p.n. C.M.) »<sup>11</sup>. Les années suivantes, Haret a persévéré en ce sens<sup>12</sup>, ses biographes notant le fait qu'il « s'ingéniait à organiser lui-même » des événements « d'intérêt national », comme « les fêtes annuelles de Războieni ou Călugăreni et surtout la majestueuse fête du 2 juillet 1904 pour la commémoration de 400 ans de la mort d'Étienne le Grand »<sup>13</sup>. Ainsi, pour marquer le semi-centenaire de l'union de la Moldavie avec la Valachie, le ministre a demandé, par une circulaire du septembre 1908, que les directeurs des écoles primaires et secondaires se préparent « dès maintenant » pour attirer le plus de public – surtout les parents des élèves – et, éventuellement, pour célébrer la fête pendant deux jours, vu que le 24 janvier « sera un jour de samedi ». Par un certain scrupule scientifique, il recommandait que les inévitables conférences publiques soient « le

[Les Œuvres de Spiru C. Haret, publiées par le comité organisé au but d'ériger son monument], vol. I, Bucarest, « Cartea Românească », f.a., p. 235-237.

<sup>8</sup> Voir « Convorbiri didactice » [Entretiens didactiques], an IV, nr. 5-6, 15 juin – 15 juillet 1898, p. 302-303.

<sup>9</sup> Comme ça elles étaient perçues en France, aussi, pendant la troisième République, où les instituteurs avaient l'obligation d'organiser « les fêtes civiques » de toute l'année. Comme ils cumulaient, d'habitude, certaines fonctions administratives dans le territoire (secrétaires de mairies), ils avaient, une fois de plus, l'autorité nécessaire de servir l'État par chaque détail du programme des festivités scolaires (voir Jean Combes, *L'école primaire sous la III-e République*, Bordeaux, Édition Sud-Ouest, 2002, p. 138-140).

<sup>10</sup> Direction Départementale des Archives Nationale d'Histoire (DDANH), fonds du Rectorat de l'Université « Al. I. Cuza » Iași, dossier 631/1896, f. 217.

<sup>11</sup> *Ibidem*, f. 217 r.-v.

<sup>12</sup> Il a encouragé avec insistance de telles actions – à côté des autres activités extrascolaires qu'il souhaitait rendre permanentes – en stimulant toute une littérature de flatterie ou d'autoéloge des personnes directement impliquées, surtout dans la presse didactique; d'ailleurs cette habitude est gardée jusqu'à présent (voir, par exemple, « Tribuna învățământului » [La Tribune de l'Enseignement – Revue nationale de science, éducation et culture]. Les relations pouvaient être rencontrées, avec des formules déjà stéréotypées, partout : dans les journaux officiels « Albina » [L'Abeille], « Convorbiri didactice » [Entretiens didactiques] ou « Revista generală a învățământului » [Revue Générale de l'Enseignement], aussi bien que dans les publications locales, comme « Propășirea » [Le Progrès] (du département de Neamț), « Școala poporană a Olteniei » [L'École populaire de l'Olténie], « Școlarul » [L'Écolier] (Alexandria) etc., voir Alina Ștefania Bruja, *Sărbătorirea zilei de 10 Mai în școala românească haretistă* [La célébration du jour du 10 Mai dans l'école roumaine pendant la direction du ministre Haret], dans Gh. Cliveti, Adrian-Bogdan Ceobanu, Ionuț Nistor (coord.), *Cultură, politică și societate în timpul domniei lui Carol I. 130 de ani de la proclamarea Regatului României* [Culture, politique et société pendant le règne de Charles I. 130 ans depuis la proclamation du Royaume Roumain], Iași, Casa Editorială Demiurg, 2011, p. 296.

<sup>13</sup> *Biografia lui Spiru Haret* [La biographie de Spiru Haret], dans les *Operele lui Spiru C. Haret...*, vol. I, p. XLII.

moins déclamatoires que possible et qu'elles soient basées sur des faits »<sup>14</sup>, ce qui suggère que, d'habitude, les choses ne se passaient pas comme ça.

Mais l'histoire de la célébration annuelle obligatoire du jour de 24 janvier dans les écoles avait commencé quelques ans auparavant, dans la période 1902-1903<sup>15</sup>. La preuve en est un dossier de rapports, ramassés de tout le pays, par lesquels les directeurs des écoles répondaient à « l'ordre du Ministère nr. 916 du 31 janvier 1903 » qui leur demandait de présenter le déroulement de cet anniversaire dans leur école, organisé selon « l'Ordre nr. 312 publié dans le Moniteur Officiel le 16 janvier 1903 ». Un des rapports rappelait que dans une école (le collège « Alecu Donici » de Fălticeni), on avait célébré l'Union de la même manière que l'année antérieure quand on avait organisé pour la première fois cette fête »<sup>16</sup>. Depuis le simple discours prononcé dans la salle de classe et jusqu'à la réunion de plusieurs écoles, en procession à travers les villes, pour la réalisation d'un spectacle commun, toute la série connue d'actions anniversaires a été pratiquée à cette occasion<sup>17</sup>. Dans certaines localités ce fut aussi un bon motif de divertissement pour les notabilités locales : « la salle était comble, tout ce que la ville a de plus distingué, tous les parents des élèves, aussi bien que les autorités civiles et militaires ont pris part à cette belle fête »<sup>18</sup>.

Il y a eu également des personnes très peu touchées par l'importance du moment qui n'ont vu dans cet ordre qu'une autre responsabilité bureaucratique. La direction d'une école de filles de Bucarest rapportait, par exemple, que « le jour du 24 janvier a été célébré dans cette école seulement par des vacances, étant donné que la circulaire publiée dans le Moniteur Officiel ne donnait des précisions en ce sens que pour les écoles secondaires et primaires, pas pour les écoles professionnelles où l'on n'enseigne pas le cours d'Histoire. Autrement, nous nous serions conformés nous aussi à cet ordre circulaire »<sup>19</sup>. Plus

<sup>14</sup> Voir la *Circulara ministerială nr. 61431 din 13 septembrie 1908 către directorii de școli primare și secundare pentru serbarea zilei de 24 ianuarie 1909* [Circulaire ministérielle nr. 61431 du 13 septembre 1908 à l'attention des directeurs d'écoles primaires et secondaires pour la célébration du jour du 24 janvier 1909], dans *ibidem*, vol. III, p. 52-53.

<sup>15</sup> Toujours en 1902-1903, la postérité du prince régnant qui avait accompli l'union a éveillé un intérêt sans précédent. Le point de départ historiographique a été l'ouvrage d'A. D. Xenopol, *Domnia lui Cuza Vodă* [Le règne du Prince Cuza] auquel est liée aussi l'initiative très disputée de la construction d'une statue de Cuza à Iași (pour l'histoire de cette statue et les enjeux politiques qu'elle a entraînés, voir Al. Zub, *Posteritatea lui Cuza Vodă* [La postérité du Prince Cuza] dans Leonid Boicu, Gheorghe Platon, Alexandru Zub (coord.), *Cuza Vodă în memoriam*, Iași, Editura Junimea, 1973, p. 581-626 et Andi Mihalache, *Mănuși albe, mănuși negre. Cultul eroilor în vremea Dinastiei Hohenzollern* [Des gants blancs, des gants noirs. Le culte des héros pendant le règne de la Dynastie Hohenzollern], Cluj-Napoca, Limes, 2007, p. 150-199). Du point de vue chronologique, au moins, le geste festif projeté par Haret semble avoir anticipé ces actions en hommage et avoir contribué indirectement à les appuyer ultérieurement. Mais celle qui apporté à la fête de l'union une dose supplémentaire de militantisme a été en grande mesure « la Ligue pour l'unité culturelle des Roumains ». Elle s'est lancée dans la vie publique par un appel en ce sens, doublé d'un anniversaire mémorable, le 24 janvier 1891. La Ligue a continué tous les ans la double célébration – de l'union et de son propre début public – tout en culminant à une vraie campagne de célébration du semi-centenaire de 1909 (voir Vasile Netea, C. Gh. Marinescu, *Liga culturală și Unirea Transilvaniei cu România* [La ligue culturelle et l'Union de la Transylvanie à la Roumanie], Iași, Junimea, 1978, p. 47, 84, 215). Haret même a été un adepte et un des dirigeants remarquables de la Ligue (*ibidem*, p. 225).

<sup>16</sup> Le Service des Archives Nationales Historiques Centrales (en suite SANHC), fonds du Ministère des Cultes et de l'Instruction Publique, dossier 348/1903, f. 42.

<sup>17</sup> Certains ont essayé de se faire remarquer par des improvisations ingénieuses. Par exemple, au Lycée Internat de Iași, le soir de la fête, « on a écrit sur le frontispice du bâtiment aux grandes lettres de feu électrique „24 janvier”, mots qui, de sur le sommet du Lycée, ont brillé jusqu'à tard dans la nuit au-dessus de toute la ville » (*ibidem*, f. 3).

<sup>18</sup> *Ibidem*, f. 28. Il s'agissait de l'action organisée au Lycée « I. C. Brătianu » de Pitești.

<sup>19</sup> *Ibidem*, f. 116. Il s'agit de « L'École professionnelle de filles nr. 3 » de Bucarest.

précisément, ceux qui n'avaient pas compris l'ordre du ministre s'étaient à peine habitués à la fête obligatoire du 10 mai et ils ne comprenaient pas que le 24 janvier devenait, au moins à l'école, une seconde fête nationale. À Turnu Severin, le corps didactique avait participé, préventivement, au *Te-Deum*. Mais à l'école professionnelle de filles « on n'a fait aucune fête pour le jour du 24 janvier. Comme nous n'avons pas reçu d'ordre en conséquence – ni cette année, ni les années précédentes – nous ne l'avons pas considérée comme une fête scolaire (s.a.) comme dans le cas du jour du 10 Mai que nous avons toujours célébré, conformément aux rapports antérieurs (s.p.n. C.M.) »<sup>20</sup>.

À Iași, les actions anniversaires organisées par les écoles ont occasionné une vraie manifestation populaire. Après la réunion des élèves et des enseignants à l'église Talpalari, pour le *Te-Deum*, la colonne a défilé, les drapeaux en tête, jusque dans la Place de l'Union<sup>21</sup>; d'ici « ils ont parcouru les rues Unirea (*L'Union*) et Ștefan cel Mare (*Étienne le Grand*), en chantant des chants patriotiques jusqu'à la statue du grand voïvode Ștefan », où le professeur Gr. Buțureanu a tenu un discours enthousiasmé. En parlant des difficultés que les Roumains ont dû vaincre jusqu'à ce qu'ils « aient réussi à faire l'union tellement souhaitée », l'orateur a exprimé librement, « dans les applaudissements des élèves et de l'immense public, son désir de pouvoir célébrer, le plus vite possible, l'Union de tous ceux qui parlent la douce et belle langue roumaine »<sup>22</sup>. Toutes les relations concernant cet événement notaient la participation enthousiaste des habitants, impressionnés par le spectacle offert : « les rues étaient effectivement bondées de monde [...], l'enthousiasme des élèves avait électrisé même la population hétéroclite de la seconde capitale du Pays »<sup>23</sup>; « devant la foule [trouvée dans la Place de l'Union] [...], avec un enthousiasme indescriptible, les élèves des écoles ont chanté diverses chansons nationales et ont dansé la Ronde de l'Union »<sup>24</sup>. À la fin, l'invocation fidèle du passé glorieux – « dans le même endroit où, en 1859, avaient dansé la Ronde de l'Union M. Kogălniceanu et les autres hommes patriotes de la Moldavie » – a permis aux participants un moment de rêverie collective, « quand ils ont goûté pour un instant au bonheur et à la joie de nos parents et de nos ancêtres »<sup>25</sup>.

De tels moments permettent de comprendre plus facilement la signification historique et politique que le jour du 24 janvier avait déjà, à la veille de la guerre<sup>26</sup>.

<sup>20</sup> *Ibidem*, f. 119. D'autres écoles professionnelles aussi semblent avoir raté le moment et donnent ensuite diverses explications. Par exemple, l'école de filles de Pitești, « Ion, Maria și Constantin Teiușeanu », rapportait que le jour du 24 janvier « n'a été célébré d'aucune manière, vu que, conformément à l'adresse du Service Sanitaire nr. 31, les cours ont été arrêtés depuis le 9 janvier jusqu'au 1<sup>er</sup> février, à cause des épidémies de la ville » (*ibidem*, f. 122). Mais, comme on l'a vu, l'interdiction n'a pas affecté tout le monde, car le Lycée « I. C. Brătianu », de la même localité, a organisé une fête scolaire réussie.

<sup>21</sup> Où la statue du prince régnant Alexandre-Jean Cuza, inaugurée à peine en 1912, n'existait pas encore.

<sup>22</sup> *Ibidem*, f. 58 (rapport envoyé par la direction du Collège « Alexandru cel Bun » de Iași).

<sup>23</sup> *Ibidem*, f. 2 bis; citation du rapport envoyé par le « Lycée Internat » de la ville. L'allusion à la « population hétéroclite » du point de vue ethnique fait référence à la nombreuse communauté juive qui habitait Iași pendant ces années.

<sup>24</sup> *Ibidem*, f. 7 v.; fragment du rapport envoyé par le « Lycée National » de Iași.

<sup>25</sup> *Ibidem*, f. 58 v.

<sup>26</sup> L'anniversaire avait déjà un caractère obligatoire, et les absences éveillaient des soupçons. Dans son *Journal*, G. T. Kirileanu notait le jour du 24 janvier 1915 : « Mr. Iorga me donne un coup de fil et me demande de déjeuner ensemble car il veut me confesser une chose très désagréable [...]. Il me dit qu'il avait invité le prince Nicolas à la Fête de l'Union du Théâtre National et que la reine lui avait répondu par son officier d'ordonnance que, pendant la période de deuil, la famille ne pouvait participer à aucune fête, comme si une fête patriotique était un divertissement (s.p.n. C. M.) » (G. T. Kirileanu, *œuvre citée*, p. 51). Il s'agissait du deuil institué à la mort du roi Charles I.

Remarquons, de plus, la connotation spéciale que cet anniversaire avait pour les habitants de Iași.

### L'Inconséquence des célébrations

Au cours des années 1916-1919, le jour du 24 janvier a acquis des significations plus amples<sup>27</sup>, bien que l'organisation effective des fêtes, avec le cérémonial complet, n'eût pas été toujours possible. L'abandon de la capitale et la retraite des dirigeants du pays à Iași donnait plus de poids aux anniversaires, la ville se considérant autorisée à incarner l'idée de l'union, tout d'abord grâce aux événements de 1859, et, en second lieu, grâce aux sacrifices demandés par la guerre en cours. Après 1918, on peut dire que les habitants de Iași accusent un vrai complexe de supériorité, en soutenant qu'« ici », dans leur ville, s'étaient réalisées toutes les grandes unions des Roumains<sup>28</sup> ; elle faisait ainsi concurrence à d'autres endroits prestigieux comme Alba Iulia ou Bucarest. Le long du temps, les manifestations patriotiques de la ville se sont associées de plus en plus étroitement à cette idée, vu la réunion des participants autour de la statue d'Alexandre-Jean Cuza.

Les réunions publiques de ces années étaient marquées par l'état de siège et, en général, par le soupçon des autorités devant toute initiative politique. Dans ces conditions, seulement les manifestations attentivement organisées pouvaient être présentes dans la rue, mais toutefois leur déroulement n'était pas toujours prévisible. D'habitude, le cérémonial « des fêtes nationales »<sup>29</sup> de cette époque était centré autour de quelques moments-clé, comme le service religieux et les discours des autorités, accompagnés, selon le cas, par le défilé des troupes et une procession des institutions et des corporations sur un parcours établi à l'avance. Les éventuelles conférences et moments artistiques se déroulaient dans des espaces clos comme le Théâtre National, l'Université ou les écoles représentatives. « La Ronde » n'était pas toujours une séquence clairement prévue par les organisateurs. Même si c'était la preuve de la totale

<sup>27</sup> Bien qu'il n'eût pas encore été légiféré en tant que fête officielle, en 1918 ce jour était déjà considéré une présence obligatoire sur la liste des fêtes « nationales et royales », mais aussi de celles « judiciaires » ou de « repos dominical », en honorant ainsi « l'Union des Principautés » (voir *Calendarul nostru pe 1918* [Notre calendrier de l'année 1918], Bârlad, Imprimerie C. D. Lupașcu, p. 15-16.

<sup>28</sup> En 1920, un journal local racontait les festivités du 10 mai, en parlant de « Iași, la Capitale de l'Union de tous les Roumains », en reprenant ainsi la formule utilisée par le maire par intérim, Mihai Negruzzi, dans le télégramme vers le Roi (voir « Evenimentul » de mercredi 12 mai 1920, p. 2). Ce qui est intéressant est que, de toute l'intrigue de la double élection du prince Cuza, les habitants de Iași ont choisi exactement le jour qui ne leur a pas appartenu, le 24 janvier, quand le sort de l'union se décidait, non sans émotions, à Bucarest. De cette manière, le fait réel a été dénaturé par son interprétation politique, imposée « du centre » et acceptée avec conviction par les autorités locales.

<sup>29</sup> Le sens de l'expression « fête nationale » était, à cette époque-là, différent par rapport à nos jours. Aujourd'hui on parle de l'*unique* fête nationale de la Roumanie, établie par la Constitution à une certaine date (le 1<sup>er</sup> décembre). Dans le royaume roumain existaient plusieurs jours décrétés « fêtes nationales ». Rythmiques (annuelles) ou purement occasionnelles, elles rendaient hommage, tout d'abord à la monarchie et aux principaux moments du calendrier religieux orthodoxe. « National » pouvait signifier, non seulement l'officialisation de l'acte commémoratif par le texte de la loi, mais surtout sa diffusion réelle (ou au moins, désirable) sur tout le territoire du pays. Situation où nous pouvons nous demander – par analogie avec ce qui se passait en France, par exemple – s'il est plus indiqué de parler d'*une seule fête* ou des *milliers de fêtes* qui la composent, en réalité, par des cérémoniaux déroulés simultanément mais de manière autonome en plusieurs endroits? Voir Mona Ozouf, *La fête révolutionnaire (1789-1799)*, Paris, Gallimard, 1988, p. 27. Les relations *post-factum* sur ces événements, surtout celles publiées dans la presse, préfèrent valoriser d'habitude justement la multiplication du scénario rituel, mettant en valeur la spécificité du cadre local et l'orgueil de chaque communauté.

implication émotionnelle et physique des participants, elle mettait en danger l'ordre désiré par les organisateurs qui voulaient discipliner, tant bien que mal, les masses difficilement contrôlables<sup>30</sup>.

La triste réalité de la guerre a ombragé les anniversaires de 1917 et 1918, réduits, en principe, à un *Te-Deum* où étaient invités les représentants des autorités<sup>31</sup>. Toutefois, la proclamation de l'émancipation de la République Moldave de la suzeraineté de la Russie a radicalement changé l'orientation de l'opinion publique. Dans son journal, Gheorghe Gh. Mârzescu avait d'abord noté que le 24 janvier 1918 avait été « le plus triste anniversaire des Principautés ». Mais l'annonce de la décision du Conseil du Pays de Kichinev a transformé ce jour dans « une grande fête dans la rue », où l'on voyait « des Roumains s'embrasser » ou « pleurer de joie »<sup>32</sup>. Même le sceptique C. Argetoianu, méfiant à l'égard des sentiments patriotiques des bessarabiens, remarquait la même chose: « le fait que [la proclamation de l'émancipation de la suzeraineté de la Russie] a été accomplie le jour même de l'Union des Principautés – une simple coïncidence – a profondément ému la ville de Iași »<sup>33</sup>.

Dans les conditions encore impropres de 1919 – qui ne permettaient pas « d'accorder au jour du 24 Janvier la solennité qui lui convient » – les autorités de Iași ont introduit tout de même dans le programme la traditionnelle procession de la Place de l'Union où allait être prononcé un discours et on allait danser la ronde<sup>34</sup>. Ce qui s'est passé exactement, car les organisateurs connaissaient la recette d'une fête de succès: « les élèves des écoles et le public *se sont mis à danser avec passion la ronde de l'union*, autour de la statue de Cuza, au milieu de l'enthousiasme de l'assistance (s.p.n. C.M.) »<sup>35</sup>. Les significations de ce jour étaient déjà sensiblement enrichies, par une recontextualisation d'ailleurs prévisible: « le jour du 24 janvier était célébré jusqu'à présent comme la date où l'on avait réalisé l'union des pays-frères, par l'élection du colonel Alexandre-Jean Cuza en tant que prince régnant des Principautés roumaines. Mais aujourd'hui, quand tous les pays roumains, dont certains s'étaient éloignés, occupés par les étrangers depuis des siècles, se sont réunis sous le sceptre de Ferdinand I<sup>er</sup>, le premier Roi de tous les Roumains, le jour du 24 janvier acquiert une importance particulière. *Il devient un symbole, le symbole d'une nouvelle union de tout le peuple roumain* (s.p.n. C.M.) »<sup>36</sup>.

<sup>30</sup> La fête publique reste « le rendez-vous par excellence » des membres d'une communauté, un spectacle de tous, lequel, malgré la routine, garde sa capacité de restaurer des sens, des symboles et des convictions (Ozana Cucu, *Trăirea sărbătorilor între meditație și petrecere* [Vivre les fêtes entre méditation et divertissement], Bucarest, Eminescu, 2001, p. 76, 87 etc.).

<sup>31</sup> De la presse locale nous savons seulement que la parution des journaux a été arrêtée ce jour-là, car le 24 janvier 1917, « étant l'anniversaire des Principautés Roumaines », a été jour férié (« Opinia » [L'Opinion] du mardi 24 janvier 1917, p. 1, et « Evenimentul » [L'Événement] du même jour, p. 2). En lisant « Opinia » du jeudi 25 janvier 1918, nous apprenons, d'une petite note au coin de la première page, qu'à l'honneur « de la fête nationale un service religieux sera officié demain à la Cathédrale Métropolitaine, par le Bienheureux Métropolitain, entouré par le clergé de la cathédrale ». Sur la même page, à la rubrique « Informațiuni » [Informations], le lecteur était aussi invité à ne pas oublier la vraie signification du respectif jour: « si aujourd'hui nous ne pouvons pas célébrer ce jour-ci comme il faudrait, qui sait, peut-être demain nous allons célébrer l'union de tous les Roumains » (*ibidem*).

<sup>32</sup> Gheorghe Gh. Mârzescu, *œuvre citée*, p. 220, 222.

<sup>33</sup> Constantin Argetoianu, *Pentru cei de mâine. Amintiri din vremea celor de ieri* [Pour ceux de demain. Souvenirs du temps de ceux d'hier], vol. IV, Ve partie, 1917-1918, éd. par Stelian Neagoe, București, Humanitas, 1993, p. 119.

<sup>34</sup> Voir *Serbarea Unirii la Iași* [La fête de l'Union à Iași], dans « Evenimentul » de jeudi le 24 janvier 1919, p. 2.

<sup>35</sup> Article du journal « Evenimentul », numéro de samedi le 26 janvier 1919, p. 1.

<sup>36</sup> *Ibidem*, le numéro de jeudi le 24 janvier 1919, p. 1. Cette formule a été largement diffusée et reprise tout de suite à toutes les petites festivités du moment. Dans une relation sur *La grande fête organisée par le*



Le cérémonial consacré, en principe, à la remémoration du jour du 24 janvier 1859 a contaminé aussi la célébration d'autres événements associés à l'idée d'unité nationale. En 1919, quand on a fêté un an d'union de la Bessarabie à la Roumanie, un inspecteur scolaire qui avait assisté à « la belle fête nationale » de l'école secondaire de Râșcani (en Bessarabie) décrivait dans son rapport un transfert rituel de significations. Après le *Te-Deum* à l'église, après la série des chansons et poésies présentées par les élèves, après que les représentants des autorités civiles et militaires avaient parlé de « l'importance de ce jour », on a continué avec « la ronde dansée dans la cour de l'école par tous les participants à la fête »<sup>37</sup>. C'était, en réalité, un prolongement de la fête dédiée au jour du 24 janvier de la même année, quand le déroulement des festivités locales avait donné lieu à de vrais événements mondains comme une continuation du spectacle scolaire. Dans la ville de Bălți, par exemple, la direction du « Lycée Roumain de Garçons annonçait une fête consistante, suivie, à 17 heures, par la Ronde de l'Union, dansée sur le parvis du théâtre »<sup>38</sup>. La première commémoration de la Grande Union a été, donc, subordonnée à l'anniversaire familial du jour du 24 janvier (1859), consacré depuis des années déjà comme fête de l'unité, d'autrefois ou de l'avenir. Bien que l'idéal eût été atteint, les contemporains restaient toujours enracinés dans le passé, pour transférer l'événement dans le registre des désirs d'autrefois, des promesses héritées et, finalement, accomplies.

Si en 1919 la symbolistique anniversaire avait déjà assimilé les réalisations récentes, l'année suivante, un décret décidait que la date du 24 janvier devienne « la fête nationale de l'Union de tous les Roumains »<sup>39</sup>. Et pendant la séance du 5 février 1920, Nicolae Iorga proposait, dans sa qualité de président de l'Assemblée des Députés, de légiférer cette décision. Le rapport sur le projet de loi exposait très clairement la motivation de l'acte: pendant des années on avait célébré le jour du 24 janvier à la mémoire des événements passés pendant le règne de Cuza et « à l'attente de la grande Union », ce qui autorisait, maintenant, son choix en tant que « fête nationale de *cette Union* (s.p.n. C.M.) »<sup>40</sup>. Le texte rappelait également les initiatives commémoratives précédentes : « dans les écoles, Spiru Haret a demandé qu'on donne une importance particulière à la fête nationale du 24 janvier; dans le cadre de la *Ligue Culturelle* on fêtait aussi ce jour »<sup>41</sup>.

---

*Cercle Culturel « Progressul » (Le Progrès) le jour du 24 janvier pour la commémoration du grandiose acte de « l'Union » à Târgu Frumos, dans l'enceinte de l'École de Filles de cette localité, le même journal réitérait : « si pendant 60 ans ce jour avait évoqué l'union de la Moldavie avec la Munténie, aujourd'hui le 24 janvier signifie [...] l'acte de „l'Union” des Roumains de partout dans un État roumain grand et puissant » (ibidem, le numéro de samedi le 2 février 1919, p. 1). « La Maison de Discussion et lecture „Simion Bărnuțiu” de Tătărași [quartier de banlieue de Iași], ensemble à la Coopérative de Consommation et à la Banque Populaire du même nom », avait tenu « le jour du 24 janvier a.c. sa première réunion culturelle, en célébrant l'Union de Tous les Roumains » (ibidem, le numéro de mercredi le 30 janvier 1919, p. 2).*

<sup>37</sup> Dans ce cas on a prévu aussi une fête champêtre : « une promenade à travers champs où les élèves, filles et garçons, ont récité beaucoup de poésies, on a chanté des chansons roumaines, on a joué à divers jeux et, à la fin, en défilant deux par deux, les élèves sont rentrés à l'école en chantant *Deșteaptă-te, române ! (Réveille-toi, Roumain !)* (DDANH, fonds de l'Inspectorat Scolaire Régional Iasi, dossier 4/1919, f. 59).

<sup>38</sup> *Ibidem*, f. 61.

<sup>39</sup> Voir le Décret nr. 397, publié dans le « Moniteur Officiel » nr. 230 du 8 février 1920, p. 11853, ayant comme article unique la décision suivante : « le jour du 24 Janvier calendrier julien (8 Février) sera la fête nationale de tous les Roumains ».

<sup>40</sup> « Les débats de l'Assemblée des Députés », nr. 31, du 8 février 1920, p. 412.

<sup>41</sup> *Ibidem*. La proposition avait changé le programme des députés vu que le lendemain était le 24 janvier (vieux calendrier) et il fallait que la décision fût approuvée aussi par le Sénat pour être promulguée en

Même si on ne peut pas lui attribuer en exclusivité la paternité de cette initiative, nous devons préciser que Nicolae Iorga s'était remarqué, depuis des années, comme un des partisans de l'inclusion d'Al. J. Cuza dans le panthéon national. Mécontent de l'insuffisance de la commémoration du semi-centenaire de l'union, Iorga s'est directement impliqué dans la collecte des fonds pour l'élévation de la statue du prince régnant à Iași<sup>42</sup>. L'idée bénéficiait des campagnes en hommage antérieures qui avaient entraîné des noms influents de la vie publique roumaine, comme A. D. Xenopol et Spiru Haret. Iorga pouvait ainsi se substituer symboliquement à ces personnalités, comme héritier de droit des grands éducateurs du peuple.

Malgré ces textes normatifs qui semblent avoir atteint en grande partie leur but<sup>43</sup>, l'histoire des fêtes ultérieures de l'union n'a pas été si nette qu'on puisse le croire. Un journal du Conseil des Ministres de 1921 stipulait « qu'on arrête le travail et on officie le *Te-Deum* dans tout le pays à l'occasion des fêtes nationales suivantes: le 10/23 Mai, la Proclamation de l'Indépendance (1877), *jour où va être commémorée aussi l'Union de tous les Roumains (1859 et 1918)* et la Proclamation du Royaume (1881) [et à] ... Jour anniversaire des Héros morts pour la Patrie (l'Ascension du Seigneur) (s.p.n. C.M.) »<sup>44</sup>. Les détails donnés par les autorités du territoire étaient encore plus fermes, défiant la logique minimale du calendrier. Par exemple, la préfecture communiquait à la mairie de Iași que « l'anniversaire du jour du 24 Janvier sera célébré cette année le jour du 10 Mai »<sup>45</sup> (sic !) Le cumul d'hommages attribué au jour du 10 Mai – bien que, la même année on eût déjà célébré, à part, le jour du 24 janvier – suggère l'effort de délimiter, tant bien que mal, *la nouvelle* union par rapport à celle du siècle passé et de placer le symbole de l'unité (aussi bien que celui de l'indépendance) toujours sous l'emblème de la monarchie<sup>46</sup>. On a même véhiculé l'idée de fixer définitivement l'anniversaire de l'union à la date du 10 mai. Après le décalage de la célébration d'une décennie de la grande union, on a annoncé que les cérémonies « allaient se dérouler avec faste le jour du 10 Mai 1929, pour qu'ensuite l'union aille être célébrée chaque année le

---

temps utile. La votation s'est déroulée d'une manière enthousiaste. À la proposition du président de l'Assemblée, N. Iorga, on n'a plus fait appel au vote par billes, en considérant suffisant « de voter par des acclamations ».

<sup>42</sup> Andi Mihalache, *œuvre citée*, p. 167-168. D'ailleurs Iorga était un important représentant de la « Ligue pour l'unité culturelle de tous les Roumains » qui s'était identifiée, dès le début (1891), avec l'anniversaire insistent de la date du 24 janvier 1859.

<sup>43</sup> En 1939, la préfecture de Iasi continuait d'organiser comme d'habitude le *Te-Deum* à la cathédrale Métropolitaine, en invitant toutes les notabilités de la ville, y compris les directeurs des écoles, à assister à ce service religieux « à l'occasion de l'anniversaire de l'Union de Tous les Roumains » (DDANH, fonds de l'École technique professionnelle de filles nr. 2, Iași, « Sf. Sava », 1879-1950, dossier 36/1939, f. 19).

<sup>44</sup> Acte publié dans le « Moniteur Officiel » du 23 mars 1921, p. 12471.

<sup>45</sup> DDANH, fonds de la Mairie de la Ville de Iași, dossier 11/1921, f. 6.

<sup>46</sup> En 1925, pour la célébration du jour du 10 Mai on a utilisé toute une série d'interprétations historiques, en omettant justement sa signification initiale, celle de l'instauration de la dynastie. Un ordre circulaire du commandant de la garnison de Iași, adressé à la mairie de la ville notait : « Dimanche, le 10 Mai 1925, jour anniversaire de la Proclamation de l'Indépendance de la Roumanie 1877, de la Proclamation du Royaume Roumain 1881, de la Commémoration et l'Anniversaire de l'Union des principautés 1859 et de l'Union de Tous les Roumains (la réunification du peuple 1918), sera célébré per l'office d'un *Te-Deum* à la Cathédrale Métropolitaine, à 10h 30 et le défilé dans la Place de l'Union (DDANH, fonds Mairie de Iași, dossier 11/1925, p. 22). En 1928, on préconisait de « fêter, entre le 10 et le 17 mai, l'anniversaire des 10 ans de la réalisation de l'union de toutes les provinces roumaines autour de la patrie-mère » (*ibidem*, dossier 11/1928, p. 8), ce qui n'a plus été réalisé. Pratiquement, l'anniversaire des 10 ans de l'union a été décalé pour l'année suivante.

10 Mai, avec les autres grandes fêtes du peuple roumain »<sup>47</sup>. En dépit de tout cela, le discours officiel ne se retrouvait que partiellement dans les pratiques courantes<sup>48</sup>.

Un autre dossier de rapports, cette fois-ci du département de Iași, présentait avec assez de précision un répertoire presque complet des fêtes scolaires, contenant des possibles innovations, dérogations ou obstacles capables d'affecter ou non leur organisation. Le zèle idéologique augmentait la symbolique déjà chargée de l'événement et, implicitement, l'importance des propres actions: « Sachant à l'avance que *toutes les fêtes nationales se concentrent pour être célébrées le jour du 10 Mai et comme cette année-ci on fête le même jour, pour la première fois, l'union de tous les Roumains [...]*, beaucoup de jours à l'avance, oralement et par des affiches collées dans le village, nous avons informé les gens sur la fête du 10 Mai organisée par l'église et l'école (s.p.n. C.M.) »<sup>49</sup>. La description effective des choses passées prouvait une routine bien maîtrisée, trahissant des imitations plus ou moins consistantes du cérémonial du 24 janvier ou, au moins, des contaminations par les pratiques destinées au « Jour anniversaire des Héros ». L'excès de significations annulait, d'une certaine façon, l'unicité de l'événement, en le réduisant, dans les petites communautés scolaires, à une simple occasion festive.

Dans le rapport de l'école rurale de Rădeni (commune Roșcani) on peut lire comment on a « adopté », à cette occasion, des séquences entières du programme du jour de 24 janvier (sauf la bien connue ronde de l'Union)<sup>50</sup>. La reprise a été favorisée

<sup>47</sup> Voir, *Alipirea Ardealului se va serba la 10 mai* [L'Annexion de l'Ardeal sera célébrée le 10 mai] dans « Opinia » de vendredi 23 novembre 1928, p. 3. Toutefois, les autorités ont organisé aussi des actions pour la date du 1<sup>er</sup> décembre, quand toutes les écoles devaient participer le matin aux « services de *Te-Deum* officiés dans les églises, dans la présence des autorités », et l'après-midi à « des fêtes scolaires, pendant lesquelles un professeur allait parler de l'importance de l'acte de l'union » (idem, le numéro de mercredi, novembre 1928, p. 4.) Probablement la dernière fois où l'on a associé l'union à la fête de la monarchie a été en 1946, quand on parlait de « la célébration du jour du 10 Mai, jour de l'Union, assimilé au jour du 9 Mai, anniversaire de la Victoire », le peuple étant « reconnaissant pour l'annexion de l'Ardeal » (DDANH), fonds de la Préfecture de Iași, dossier 62/1946, p. 66.

<sup>48</sup> Une décennie après la Grande Union, les enseignants – tellement attentifs aux célébrations annuelles – préconisaient seulement un simple anniversaire du jour du 24 janvier en tant que fête nationale de l'union de « tous les Roumains » (voir le *Calendarul învățătorilor pe 1929* [Calendrier des maîtres d'école pour l'année 1929], Fălticeni, Imprimerie « I. Benedict », p. 5) équivalue à « l'Union des Pays Roumains » (*ibidem*, p. 12). En ce qui concerne la date du 1<sup>er</sup> décembre de la même année, on notait seulement que c'était le jour anniversaire de l'union « de l'Ardeal avec l'Ancien Royaume », enregistrant comme pratique recommandable l'habitude de rappeler aux « élèves cet acte majestueux » (*ibidem*, p. 11). Il semble que la nature spéciale des célébrations du 24 janvier, marquées par l'initiative civique et par l'émulation locale et non par la commande politique des autorités centrales, a été maintenue aussi après la légifération de la fête. Les festivités avaient lieu « dans tout le Pays, selon des programmes spéciaux, entamés par les institutions et les Sociétés Culturelles » (*ibidem*, p. 12).

<sup>49</sup> Les affirmations appartiennent à un principal de l'école du village Spinoasa (commune Erbiceni, département de Iași), M. Dimitriu (DDANH, fonds de l'Inspectorat Scolaire Régional Iași, dossier 13/1921, f. 142 r.-v.) Des autres rapports aussi se dégage le sentiment d'une fête accomplie « sur commande ». Un enseignant qui avait parlé aux villageois de l'importance de l'événement, rappelait « l'union de tous les Roumains, que nous avions l'ordre de célébrer en même temps que la fête du 10 Mai (n.s. C.M.) » (voir le rapport signé par le maître d'école Teodor Păduraru, de l'école Valea Oilor, commune Bălțați, dans *ibidem*, f. 105 v.).

<sup>50</sup> Certains documents étaient très explicites dans ce sens, notant qu'« à la fin du programme, on a demandé aux élèves de danser „la Ronde de l'Union” (s.p.n. C.M.) », ce qui s'est passé à l'école de Sorca (*ibidem*, p. 126v.). Parfois, les organisateurs ont cherché de faire une distinction entre les deux moments historiques, en précisant qu'on a dansé « la ronde de la grande Roumanie » – à l'école primaire de filles nr.1 « Carmen Sylva » de Iași, par exemple (*ibidem*, f. 88). « La Ronde de l'Union » a été un ingrédient essentiel mentionné aussi dans d'autres cas : à l'école primaire de filles nr. 9 « Al. Lambrino » (*ibidem*, f. 90), à l'école primaire de filles nr. 2 « Regina Elisabeta » (*ibidem*, f. 115 bis) – toutes les deux de Iași – ou à l'école du village Valea Oilor (commune Bălțați) (*ibidem*, f. 105 v.).

par l'existence de certains éléments communs pour n'importe quelle fête patriotique, comme la participation au *Te-Deum*, l'intonation de l'Hymne Royal et de quelques autres « chants nationaux », le discours de l'instituteur sur le passé historique difficile et sur le présent prospère. En comparant les relations sur les deux fêtes, on peut déduire que le discours prononcé par l'instituteur Ioan I. Platon avait été, en fait, un et le même; au moins c'est ce qu'on a déclaré aux supérieurs hiérarchiques. Le rapport présentait la solennité du moment du 10 mai de cette manière: « dans un discours clair et beau [l'instituteur] montre et décrit l'histoire des pays Roumains, leur passé, leur état d'avant l'union, décrit le régime phanariote, le mal et le bien résulté de ce régime; en arrivant aux événements de l'union, il les décrit d'après la chronologie historique, en accentuant les beaux et les difficiles exploits passés et accomplis par les grands hommes du temps; il montre le fruit de l'union et l'espoir que tout le pays a mis dans cette sainte union qui date depuis l'époque de Mircea cel Bătrân [Mircea le Vieux] (sic !) et Mihai Viteazul [Michel le Brave] »<sup>51</sup>. Le spécifique des deux fêtes était assez faiblement souligné, par la poésie *La moartea lui Cuza* [À la mort de Cuza] et les chansons *Hora Țărilor unite* [La Ronde des Pays réunis] ou *Zece Mai* [Dix Mai]. Tous les deux moments festifs, du mois de janvier et de mai, faisaient des références assidues aux événements récents, plus importants, il est vrai, dans le second cas<sup>52</sup>. Un des intervenants a esquissé une histoire actualisée de la réalisation de la Grande Roumaine, à partir de « l'expédition des Roumains de 1913 » et continuant avec « notre action pendant la Guerre Mondiale »<sup>53</sup>.

Les cérémonies des écoles villageoises contenaient parfois, à l'occasion des fêtes du 10 mai, des séquences rappelant plutôt les rituels du « Jour des Héros », comme la procession aux tombes des soldats ou au monument qui leur était dédié<sup>54</sup>.

<sup>51</sup> *Ibidem*, f. 92 v. Il résulte des rapports que le jour du 24 janvier 1921, l'instituteur avait tenu exactement le même discours – probablement qu'il avait eu, à peu près, le même public – omettant seulement de mentionner Michel le Brave (*ibidem*, f. 14).

<sup>52</sup> *Les combats de Mărășești, Le Soldat et le drapeau, Les vainqueurs, Sur notre drapeau et Aujourd'hui, frères Roumains* ont été des poésies et des chansons présentées à toutes les deux fêtes. Pour le 10 mai on avait préparé un programme beaucoup plus ample, ce qui a permis d'étendre le sujet guerrier et patriotique à d'autres « productions artistiques », comme *Aujourd'hui, frères Roumains, La mort brave, La mère des blessés, La voix de la patrie, Braves enfants de la Roumanie, La ronde de l'année 1918*. La fête du 24 janvier avait contenu elle aussi assez de renvois à l'actualité ou à des événements ultérieurs à l'année 1859; évidemment, accompagnés de récitations ou de chœurs, comme *Mon pays, Soldat roumain, La Bessarabie* (*ibidem*, f. 14, respectivement 92 r.-v. et 93). Le scénario des moments festifs pouvait être enrichi à l'aide des matériaux didactiques spécialement projetés, comme les pièces de théâtre proposées par Nicolae I. Antonovici dans son ouvrage *România în războiul european. Șase tablouri naționale alegorice reprezentând fazele îndeplinirii idealului nostru național (pentru teatru și serbări)* [La Roumaine pendant la guerre européenne. Six tableaux nationaux allégoriques représentant les phases de l'accomplissement de notre idéal national (pour théâtre et fêtes)], Bârlad, Lupașcu, 1920.

<sup>53</sup> Le même orateur (Vasile Sevastian, le principal de l'école de Rădeni) a considéré qu'il était bien de faire la relation entre la grande histoire du peuple et l'histoire de la petite communauté en fête. Par exemple, il rappelait, « dans un autre ordre d'idées », que le même jour « c'est aussi l'anniversaire de la banque populaire *Le secours du villageois*, de la localité, qui venait de fêter « 20 ans d'existence » (*ibidem*, f. 93 v.).

<sup>54</sup> En 1921, le « Jour des Héros » n'allait être fêté que le 9 juin (nouveau calendrier). Certains l'ont pourtant anticipé. À l'école de la commune Coarnele Caprei, après la fin proprement dite de la fête du 10 mai, tous les participants étaient sortis, « musique en tête », dans la champs voisin, et se sont mis à danser « une belle ronde *autour du monument* » (s.p.n. C.M.) (*ibidem*, f. 96 v.). Le geste respectif exprimait, probablement, le besoin des personnes présentes de lier l'union (et la victoire) aux sacrifices de la récente guerre. Le rapport de l'école du village Sticlăria (com. Scobinți) mentionnait comme un insuccès le fait que « vu qu'il n'y a pas de morts de guerre [dans la localité], les participants « se sont limités à fêter ce jour dans la salle de classe, non dans la cour de l'école » (*ibidem*, f. 110 v.).

La distribution occasionnelle d'aliments ne semble pas tout à fait liée à l'idée de repas mortuaire de commémoration pour ceux qui étaient tombés pour la patrie<sup>55</sup>, mais surtout au scénario complet d'une fête mémorable<sup>56</sup>, ce scénario contenait également des excursions<sup>57</sup>, de petits dons<sup>58</sup> ou des jeux<sup>59</sup> pour les enfants. Ce qui semble avoir dominé par-dessus tout était le désir naturel des participants de se réjouir tout simplement de quelques heures différentes des constantes de la vie quotidienne : « à la fin de la fête, chacun est parti chez soi avec le souvenir du beau jour où l'on avait passé quelques heures agréables au milieu des enfants (sic !) »<sup>60</sup>.

Pourtant, ont été enregistrés également des échecs. Dans certaines localités, le public auquel étaient destinées « les productions artistiques » des fêtes avait manqué presque en totalité. Cette fois-ci ce n'était pas à cause du mauvais temps. Au contraire, le beau jour de printemps semble avoir contribué à l'absence des villageois, partis aux travaux des champs. Le fait que le jour anniversaire avait eu lieu au cours de la semaine, sans coïncider à une fête religieuse, réduisait dès le début l'audience rurale. C'est, au moins, une possible explication qui sort en évidence : « comme ils étaient [...] au champ, à 20-30 km de loin, les paysans se sont rendus au sarclage avec armes et bagages, dès la semaine passée, et dans le village ne sont restés, à peu près, que les enfants d'école »<sup>61</sup>. La faible participation des paysans à ce type de festivité était un fait assez fréquent que certains journalistes interprétaient de manière plus critique : « ce n'est pas seulement le travail pour l'existence qui les a arrêtés et les arrête de prendre part à de telles fêtes, mais le peu d'amour qu'ils ont pour l'école et le pays où ils vivent »<sup>62</sup>.

<sup>55</sup> Le fait que la fête du 10 mai s'achevait, dans certains endroits, avec un festin donné par les notabilités, ne renvoie pas obligatoirement aux habitudes funèbres orthodoxes mais, au contraire, à une effusion festive et à une forme d'autorécompense des organisateurs pour l'effort fait; voir, en ce sens, le rapport de l'école de Hălteni (commune Șipote) qui s'achevait avec la précision : « à la fin on a donné un « repas » pendant lequel Mr. Botez, le principal de l'école de Chișcăreni et Mr. Gh. Mihăilescu, avocat, ont porté des toasts au roi, au pays et au peuple » (*ibidem*, f. 127).

<sup>56</sup> Le principal de l'école du village Spinoasa (commune Erbiceni) a été très explicite là-dessus : « à la fin on a distribué aux enfants des bagels et du fromage doux pour que le souvenir de ce jour leur reste dans la mémoire (s.p.n. C.M.) » (*ibidem*, f. 143).

<sup>57</sup> Le rapport de l'école du village Cârniceni (commune Țigănași) précisait qu'après le programme officiel de l'église, « on a fait une excursion avec les enfants dans la forêt de Frăsinești „Stejaria”, où on a pris le repas avec les enfants, on a fait des récitations, des jeux etc. » (*ibidem*, f. 135). Pratiquement, dans ce cas la fête s'est transformée en pique-nique et celui-ci en « excursion » parce que l'endroit choisi se trouvait à 2-3 km distance du village. La manifestation avait été d'autant plus attractive qu'il y avait eu la participation des écoles réunies de Cârniceni et de Țigănași. Les élèves de l'école de Sorca, ensemble à ceux de Sculeni se sont rendus, à la fin du programme, à l'église de Frăsuleni, la musique en tête et suivis par les villageois, « à l'endroit destiné à la fête dans la forêt de Frăsul » (*ibidem*, f. 126). Les élèves de Cornești (commune Miroslava) se sont réunis eux aussi avec ceux de l'école de Ciurbești (de la même commune) et « sont partis à travers le village, en chantant, vers la forêt » (*ibidem*, f. 134 r.-v.).

<sup>58</sup> À la fête citée ci-dessus qui avait réuni les écoles de Sorca et Sculeni, «les messieurs Vasile Radu et Constantin Vlad de Sculeni ont donné la somme de 100 lei aux élèves de l'école de Sorca pour s'acheter des cahiers, afin de récompenser l'amour avec lequel ces élèves avaient exécuté le programme de la fête, en les encourageant d'être sages et s'appliquer à apprendre pour être appréciés par tout le monde » (*ibidem*, f. 126 v.).

<sup>59</sup> Les enfants du village Cornești ont joué à « oina », un jeu de balle roumain (*ibidem*, f. 134 v.), et ceux des écoles réunies de la commune Șipote « ont amusé le public en interprétant des jeux de gymnastique comme : la course entravée, la course en sacs et le foot-böl » (sic !) (*ibidem*, f. 127).

<sup>60</sup> « Le beau temps » a permis que la fête se déroule dans la cour de l'église du village Uricani (commune homonyme), avec la participation du maire de la localité qui a loué les élèves pour leur effort (*ibidem*, f. 133 r.-v.).

<sup>61</sup> *Ibidem*, f. 110 v.

<sup>62</sup> *Ibidem*, f. 119 v.

Les choses pouvaient être encore plus graves, comme il résulte du rapport de l'école de la commune Andrieșeni : « le fait que les villageois n'ont pas du tout participé ce n'est pas si douloureux pour nous que l'absence des autorités qui doivent leur servir d'exemple, lesquelles sont même obligées de sentir ce devoir, et qui ne l'ont pas senti, étant préoccupées avec leurs propres intérêts. Ainsi que toute notre préparation a été inutile [...] »<sup>63</sup>.

Indifféremment des raisons politiques et administratives qui avaient motivé l'officialisation de cette fête, les organisateurs ont compté, avec succès, sur la particulière force symbolique du jour du 10 Mais, capable de subsumer à la royauté toute une série d'événements historiques, depuis la guerre d'indépendance jusqu'à celle de « l'unification », depuis la proclamation du royaume jusqu'à la réalisation de la Grande Roumanie.

### Le 24 janvier 1859, une postérité modèle

Finalement, malgré les oscillations des premières années de la Grande Roumanie, le 24 janvier est resté le jour de l'union par excellence<sup>64</sup>. Dans les provinces récemment entrées dans le royaume, les autorités ont été, dès le début, très vigilantes et ce qui concerne l'évaluation des efforts des enseignants qui promouvaient la culture nationale et la loyauté envers la dynastie. L'apprentissage le plus rapide de la langue roumaine, de l'histoire et des chansons patriotiques était rigoureusement vérifié par les inspecteurs scolaires. La juste célébration des fêtes nationales était considérée une preuve indubitable de civisme. Et les responsables des établissements scolaires des nouvelles provinces s'y sont conformés. « Le lycée privé juif de garçons de la ville de Bălți », par exemple, s'est adressé expressément au Directeur d'Instruction Publique de Bessarabie pour prendre acte « des fêtes nationales et religieuses qui sont obligatoires à être célébrées dans les lycées privés juifs ». Saisissant, à son tour, l'importance de la question, le Directeur a dirigé l'adresse vers le Ministère de l'Instruction, en sollicitant l'envoi « d'un tableau des fêtes nationales pendant lesquelles les écoles ne feront pas de cours »<sup>65</sup>.

Les procès-verbaux d'inspection concernant les écoles de Bessarabie des années 1919-1920 illustrent les efforts des autorités d'implanter les fêtes nationales dans les nouveaux territoires du royaume. Les recommandations étaient insistantes : « je prie les membres du corps didactique de prendre à temps toutes les mesures pour que le jour du 24 janvier vieux calendrier (6 février nouveau calendrier), la *Fête de l'Union de tous les Roumains*, soit célébré en grande pompe (s.p.n. C.M.) »<sup>66</sup>. Des vérifications spéciales ont été faites pour surveiller la mise en pratique des dispositions. Un exemple serait le contrôle effectué à l'école du « village Coșernița, département de Soroca », le 6 février

<sup>63</sup> *Ibidem*.

<sup>64</sup> Dans le calendrier des fêtes d'entre-deux-guerres, le jour du 24 janvier était appelé « La fête de l'union » et le jour du 10 mai « Le jour de l'Indépendance », toutes les deux étant, conformément à la loi, des célébrations obligatoires dans les écoles. Voir Mirela-Luminița Murgescu, Silvana Răchieru (ed.), *Copilăria și adolescența altădată. Tinerii de azi cercetează istoria de ieri. Concursul istoria mea – Eustory, ediția 1, 2000*, [L'enfance et l'adolescence d'autrefois. Les jeunes d'aujourd'hui étudient l'histoire d'hier. Le concours mon histoire – Eustory, 1<sup>ère</sup> édition, 2000], Bucarest, Dominor, 2003, p. 127. Il s'agit d'un fragment de l'ouvrage *Copilăria și adolescența în Teregovă anilor 1920-1970* [L'enfance et l'adolescence dans la Teregovă des années 1920-1970], où est cité *Manualul serbărilor școlare* [Le manuel des fêtes scolaires], Bucarest, 1936, p. 137.

<sup>65</sup> DDANH, fonds de l'Inspectorat Scolaire Régional Iași, dossier 4/1919, f. 21.

<sup>66</sup> *Ibidem*, dossier 3/1919, f. 94, procès-verbal d'inspection à l'école du hameau Pogora, département de Soroca, daté 23 janvier 1920 (nouveau calendrier).

1920, « pour assister à la fête nationale *l'Union de tous les Roumains* en conformité avec les ordres reçus à l'avance (s.p.n. C.M.) ». Ici, l'inspecteur a constaté qu'on avait célébré un *Te-Deum* auquel avaient participé trop peu de villageois et que « la fête scolaire n'a plus eu lieu ». La situation lui a semblé inadmissible. Il a demandé impérieusement « qu'à l'avenir les fêtes nationales soient faites avec le faste indiqué. À part le service religieux, on doit organiser des fêtes avec récitations et chansons nationales. *Sans ces fêtes scolaires, les fêtes nationales passent et ne laissent aucune trace dans l'âme et dans le cœur du Roumain* (s.p.n. C.M.) »<sup>67</sup>. Après une autre inspection, dans le village Unchitești (département de Soproca), on a noté dans le procès-verbal : « comme demain 24 janvier – vieux calendrier (6 février – nouveau calendrier) c'est la fête nationale *l'Union de tous les Roumains*, monsieur l'instituteur fera des efforts à célébrer ce jour en grande pompe; il tiendra une conférence populaire dans laquelle il parlera de l'importance de cette grande fête – *Aussi grande que la fête de la Résurrection de Notre Seigneur* (s.p.n. C.M.) »<sup>68</sup>.

Même si l'on insistait sur l'équivalence symbolique entre le 24 janvier et la Grande Union de 1918, sous le rapport de l'information historique à l'usage des écoliers, ces moments étaient nettement différenciés, présentés dans des leçons spéciales, qui ne se confondaient pas<sup>69</sup>. Même dans les discours adressés aux paysans se précisaient deux unités d'exposition distinctes, départagées du point de vue de la situation temporelle et des acteurs principaux. Les discours se construisaient autour de deux grands thèmes cumulatifs : *l'union des Principautés – le Prince Al. I. Cuza – la Roumanie – le passé glorieux*, respectivement *la guerre pour la (re)unification – le Roi Ferdinand – le Royaume roumain – le présent prospère*. Le premier thème était dominé par l'idée de l'union, tandis que le second contenait plusieurs représentations historiques : la guerre et le sacrifice national, la dynastie et le réformisme modernisateur<sup>70</sup>. Le présent n'était pas détaché, mais joint à un passé mémorable et le complétait ; car, à la différence du temps historique, linéaire et cumulatif, le temps de la commémoration, de la fête, est circulaire, permettant des déplacements imaginatifs dans un continuum généreux. D'où qu'ils soient venus, tous ceux qui y sont mentionnés peuvent devenir, par invocation ou par leur présence effective, contemporains.

Au cours de la diffusion du modèle de célébration du jour du 24 janvier dans le milieu rural, surtout dans les nouvelles provinces, on a insisté sur un certain parallélisme entre celui-ci et le registre temporel du christianisme orthodoxe, mis ainsi au service de l'idée nationale. L'idée de l'union a été rapprochée de celle de la résurrection chrétienne, non seulement comme une simple exagération d'un employé zélé, mais pour représenter de manière plus convaincante un état d'esprit : la

<sup>67</sup> *Ibidem*, f. 136.

<sup>68</sup> *Ibidem*, f. 139.

<sup>69</sup> Un inspecteur rapportait, entre autres : « j'ai donné une leçon pratique d'histoire sur le thème de l'Union des Principautés » (*ibidem*, dossier 1/1919, vol. II, f. 340 v., procès-verbal d'inspection à l'école de la commune Conovca, département de Hotin), et un autre affirmait qu'il « a tenu une leçon de lecture au contenu historique : Ion Roatã et l'Union » (*ibidem*, dossier 3/1919, f. 126, procès-verbal d'inspection dans le village Chetrosu, département de Hotin, du 12-13 février 1920).

<sup>70</sup> Par exemple, la circulaire émise par l'Inspectorat Scolaire du Département de Botoșani nr. 676 du 30 novembre 1919, recommandait un nombre de 22 sujets pour « les conférences et les entretiens des réunions populaires ». La liste commençait avec : « 1. Dans la nuit des temps (temps difficiles, luttes avec les étrangers, la vie sociale, garde de la foi) ; 2. L'éveil du peuple ; 3. L'Union des Principautés ; 4. Le Royaume de la Roumanie ; 5. Vers l'accomplissement de l'idéal national (la guerre mondiale, ses causes, le résultat obtenu) » (*ibidem*, dossier 1/1919, vol. III, f. 761).

redécouverte, la revitalisation, un nouvel apprentissage de l'identité nationale par et ensemble aux nouveaux citoyens du royaume. Le rituel religieux était, d'ailleurs, un ingrédient décisif des cérémonies qui définissaient les fêtes de la communauté, jusqu'à l'installation du régime communiste.

Un élément absolument indispensable à la fête nationale était « le mot », le discours assumé par l'autorité qui organisait l'événement. D'habitude, le privilège et l'obligation de prononcer le discours étaient distribués par voie hiérarchique, en commençant avec les représentants de l'administration, en continuant avec ceux de l'Église, de l'école ou de l'armée, s'il y avait le cas. Dans une école, la prononciation du discours était attribuée soit au directeur, soit à un professeur d'histoire respecté. Mais, quel qu'il fût l'orateur, le discours supposait une exposition prévisible, adaptée au public, à la situation et au talent de parler de la personne respective. Ce n'était pas une conférence proprement dite, son but étant seulement en petite mesure *instructif*, à savoir de transmettre des connaissances de culture générale, mais plutôt *formatif*, de confirmation des vérités identitaires et des solidarités que celles-ci entretiennent. Les discours étaient des variations sur le thème donné, du même genre que le sermon qui rend accessible le texte biblique, et la participation affective et la prestance scénique du locuteur étaient beaucoup plus intéressantes que le message proprement dit.

La contribution spécifique de l'école à une fête de l'entière communauté était l'implication directe des élèves et des enseignants qui s'assumaient, d'une manière propre, l'énonciation des idées-clé. Les moyens étaient à la limite des consignes scolaires obligatoires, supposant la mémorisation et la déclamation expressive, des chansons et d'éventuels aménagements scéniques (théâtre, danse). La prestation publique des élèves permettait une démonstration convaincante de l'utilité de l'établissement scolaire et évidenciait les mérites personnels de ceux impliqués. C'était une évasion permise du programme quotidien, de l'anonymat et de la monotonie. La célébration restait, en bonne mesure, un exercice d'autorité et de conformité avec certains rôles sociaux; et la composante ludique, confiée à l'innocence des enfants, atténuait les éventuels excès d'ordre hiérarchique, susceptibles de nuire à la solidarité de groupe<sup>71</sup>.

Probablement ce dernier aspect explique la popularité des « rondes de l'union » qui ont survécu pendant la période de l'après-guerre parce que leurs vertus « démocratiques » convenaient à la propagande. Le public les attend même aujourd'hui, sur les scènes des communautés plus grandes ou plus petites, malgré les bien connues connotations démagogiques ou électorales. Ce modèle de célébration<sup>72</sup>, celui haretien et puis celui d'entre-deux-guerres, dont fait partie aussi *la ronde*, s'est perpétué

<sup>71</sup> Voir les commentaires occasionnés par l'anniversaire du bicentenaire de la révolution française, dans le volume spécial dédié à l'événement par la revue « Le Débat » (novembre-décembre 1989, nr. 57).

<sup>72</sup> Une décision du Ministère de l'Instruction obligeait tous les membres du corps didactique de participer à la préparation des célébrations de ce type. Les directeurs des écoles étaient directement responsables pour l'organisation au moment opportun des « fêtes qui commémorent les événements importants de l'histoire nationale ». Le programme devait contenir obligatoirement « un discours tenu par un des professeurs ou des instituteurs de l'école » sur « l'importance de l'événement commémoré ». Le refus de celui nommé par le directeur pour exécuter cette tâche allait être « considéré un refus de service légalement établi et sera mentionné en conséquence ». En outre, les enseignants étaient « obligés de participer à ces fêtes, l'absence immotivée étant sanctionnée par la diminution du salaire de la paye d'une journée de travail et, en cas de récidive, par des punitions disciplinaires ». Le document était signé par le Ministre Constantin Angelescu et daté le 29 janvier 1937 (SANHC), fonds du Ministère de l'Instruction, dossier 578/1937, f. 1. L'insistance des autorités de transformer l'enthousiasme patriotique et le bénévolat en obligation de service indique aussi une certaine réserve du personnel didactique, excédé probablement par tellement de responsabilités extrascolaires qui compromettaient, par leur quantité même, l'authenticité de la participation à un événement mémorable.



imperturbablement, aussi bien dans les composantes des discours assumés par les autorités, que dans les représentations réalisées par les élèves.

L'abolition de la monarchie et les excès de la première décennie communiste semblaient annuler complètement les anciennes pratiques scolaires. Mais, peu à peu, on est revenu, à cet égard aussi, à une certaine normalité. L'anniversaire du centenaire de l'union, en 1959, a été le moment qui a déclenché ce tournant<sup>73</sup>. Les années suivantes, on n'a plus jamais eu une campagne d'une telle envergure, mais la persévérance a eu un impact plus durable que la célébration surdimensionnée. Sans qu'on s'en rende compte, la fête dédiée au jour du 24 janvier est entrée même dans le répertoire des enfants de maternelle, à côté des autres activités patriotiques organisées à l'occasion du 1<sup>er</sup> Mai (jour international des « travailleurs »), du 23 Août, du 30 Décembre (jour de la proclamation de la République Populaire Roumaine)<sup>74</sup>. Les intrusions propagandistiques – allant jusqu'à l'association de cette fête à la date du 26 janvier quand on célébrait de manière toujours plus encomiastique l'anniversaire de Nicolae Ceaușescu – n'ont pas réussi à détruire la popularité de la « petite » union et du prince régnant Alexandre-Jean Cuza. Il y a, certainement, une distribution régionale préférentielle pour ces sympathies, plus évidente après 1990, quand les initiatives commémoratives ne dépendent plus exclusivement de l'agenda politique centrale<sup>75</sup>.

<sup>73</sup> « Conformément à la décision du Comité Central du Parti des Travailleurs Roumains concernant la célébration du Centenaire de „l'Union des Principautés Roumaines”, qui aura lieu à la fin de l'année 1958, se sont formés des comités d'organisation des programmes en hommage dans tout le pays. Les autorités locales ont demandé aux „responsables avec le travail éducatif” des séries de conférences, des réunions festives des „travailleurs” et „des programmes artistiques” conclus avec „des rondes paysannes/la Ronde de l'Union” mis en scène de manière adéquate „dans les communes” ».

<sup>74</sup> Voir Livia Cicean, *Educarea conduitei patriotice la copii* [L'éducation du comportement patriotique chez l'enfant], dans Anton Vasilescu (coord.), *Grădinița și educația moral-politică și patriotică. Culegere metodică* [L'école maternelle et l'éducation moral-politique et patriotique. Recueil méthodique], Bucarest, 1977, p. 18. Les enfants étaient familiarisés à l'idée unioniste surtout par l'intermédiaire du conte *Moș Ioan Roată și Unirea* [Père Ioan Roată et l'Union] écrit par Ion Creangă, et ensuite ils étaient habitués de l'associer à l'intonation des chansons patriotiques (voir Julieta Alexandru, *Îndrumări metodice privind activitățile de educație moral-politică și patriotică în grădiniță* [Conseils méthodiques concernant les activités d'éducation moral-politique et patriotique à la maternelle], dans *ibidem*, p. 45, 50).

<sup>75</sup> À l'occasion d'un anniversaire récent de l'union de 1859, le maire de Iași, Gh. Nichita, a lancé la proclamation « La Roumanie est née à Iași ! Le 24 janvier – fête nationale légale de Roumanie ». L'action de recueillir des adhésions a commencé avec les invités habituels qui visitent la ville ce jour-ci, des politiciens d'élite du moment, le président de la Roumanie en tête. Même le Métropolitain de la Moldavie et de la Bukovine y a souscrit. Affichée sur le site de la mairie, la sollicitation n'a recueilli pourtant, les premiers dix jours, que moins de 600 signatures. On a recueilli, semble-t-il, un nombre plus grand d'adhésions sur les listes ouvertes dans la ville. De toute façon, l'enthousiasme des habitants n'a pas été à la mesure de l'investissement politique. On peut plutôt identifier dans cette initiative une ancienne lamentation autoconsolante, propre aux intellectuels de la ville : « en sacrifiant leur capitale, les Moldaves ont donné aux Roumains un pays » (voir <http://www.primaria-iasi.ro/http://www.primaria-iasi.ro/content.aspx?lang=RO&item=1381&nid+563>, consulté à la date de 20.03.2010). Un court sondage d'opinion dans les rues de la ville, publié le 27 janvier 2010, complétait l'aspect nostalgique avec un autre, plus pragmatique : « je ne sais pas si, par cette reconnaissance, les politiciens penseront de plus à la zone de la Moldavie, leurs problèmes étant plutôt d'intérêt personnel » (Romica Iloaia, 46 ans, ouvrier). La motivation historique a été présente chez tous ceux attirés par ce sujet qui ont fait preuve de connaître suffisamment de choses sur les unions des Roumains. Pourtant, dans la logique ascendante du passé glorieux, le moment de 1918 est resté le plus significatif, bénéficiant nettement de l'avantage d'avoir été décrété comme jour emblématique de l'État roumain : « tout comme la France a le jour du 14 juillet, les États Unis – le 4 juillet, nous avons le 1<sup>er</sup> décembre comme jour national » (Emilian Rusu, 47 ans, technicien). Le sondage a été publié dans le « Ziarul de Iași » [Journal de Iași] du 27 janvier 2010 (<http://www.ziaruldeiasi.ro/pulsul-orasului/sinteti-de-acord-ca-ziua-de-24-ianuarie-sa-fie-sarbatoare-nationala~ni63me>, consulté à la date de 20.03.2010).

CULTURAL POLICIES, SOCIAL PRACTICES, IDENTITY EXERCISES:  
SCHOOL FESTIVITIES IN TWENTIETH CENTURY ROMANIA  
(Summary)

*Keywords:* school festivity, commemoration, cultural identity, civic culture.

Commemorative practices in the school environment are part of what we could call, in the discourse of the recent decades, the “hidden curricula” – a form of learning at least as dense as the formal courses or examinations, but with apparently insignificant stakes. They do not implement verifiable information, but emotions, affections, attitudes, identity options and recommendable, consensual forms of expressing them. The “scientific” knowledge that is circulated on this occasion does not usually exceed the regular content of a “classical” history lesson, but just summarizes it and confirms it socially. Conceived with a view to educating the pupils, these events actually start by imposing discipline to the educators and have the ultimate target of providing the whole community with a model of civic conduct. The convictions that they display and they feed, the public opinions they exploit and the social exercise that they regularly introduce in the school’s life are the real motivations of the celebrations, and not the historical event by itself.

School has been insistently requested, since the 19<sup>th</sup> century, to participate in such commemorative events, as it provided massive contingents of both docile audience and actors, present in all the sequences of a “national” festivity. Furthermore, each school community could generate, at a small scale, but observing the institutional hierarchy and local prestige, its own festivity. Such arrangements, meant for a limited audience, insisted, on the other way, on stage rigour and on the civic educational message. The school managed to preserve thus the essence of the tribute-paying act due to memorable events and characters, even under the most difficult conditions. The typology of these festivities proved to be extremely attractive, surviving quite upsetting historical developments.

---

Les initiateurs ont persévéré. La proclamation est devenue exposition de motifs pour un projet de loi qui proposait que le 24 janvier devienne fête légale. Il a été approuvé avec une quasi-unanimité dans le Sénat, le 23 novembre 2010 (<http://webapp.senat.ro/pdf/10L539EM.pdf>, consulté à la date de 29.12.2010). Mais la Chambre des Députés n’a pas reçu la proposition avec autant d’enthousiasme, ainsi que la loi n’a pas été promulguée.